

FORMULAIRE DE DEMANDES DE MISE EN SERVICE, PACK PRO 2 ANS



Demande de mise en service



Pour nous contacter : ☎ 04 72 10 27 79, @interventions-constructeur@groupe-atlantic.com, 📠 04 72 45 21 95

DATE DE VALIDITÉ TARIFS : 01/02/2021 AU 31/12/2021

POMPE À CHALEUR AIR/EAU ET EAU/EAU

Toute annulation la veille de l'intervention sera facturée 150€ HT

COORDONNÉES DE L'INSTALLATEUR (Merci de laisser un numéro où vous joindre facilement, portable de préférence)

Société :
Adresse :
Téléphone :

Personne à contacter :
Code postal :
E-mail :

Portable :
Ville :
Fax :

COORDONNÉES DU DISTRIBUTEUR N° DE COMMANDE :

Société :
Code postal :
Contact :

Ville :
E-mail :

COORDONNÉES DU CHANTIER

Maison neuve
 Maison de + de 2 ans

Nom :
Code postal :
Téléphone :

Adresse :
Ville :
E-mail :

FACTURATION DE LA MISE EN SERVICE

La facturation sera faite systématiquement au demandeur : celui qui commande la prestation est celui qui paie.

À qui facturer la mise en service ? Distributeur* Installateur

*Si facturation au distributeur, joindre impérativement le bon de commande avec la demande de mise en service

PRODUITS (Code modèle à renseigner impérativement)

Pour tous les produits avec une unité extérieure, nous préciser la **hauteur de l'unité extérieure en mètres**

PAC air/eau **Modèle :** **Hauteur :** 403 € HT

OPTION Forfait câblage PAC air/eau : 45€ HT Mise en service kit rafraîchissement (fourniture et pose non comprises)

PAC eau/eau **Modèle :** **Hauteur :** 469 € HT

OPTION Forfait câblage PAC air/eau : 45€ HT Mise en service kit rafraîchissement (fourniture et pose non comprises)

Nos prestations sont soumises au respect et à la bonne mise en œuvre des prérequis à la mise en service. Nos prestations s'entendent selon détails travaux compris et prérequis en annexes p. 33 à 34.

Si ces prérequis ne sont pas respectés, un forfait de 200€ HT sera facturé pour déplacement et installation non prête.

Mise en service souhaitée entre le et le

(Demande à retourner au moins 2 semaines avant la date d'intervention souhaitée)

Cachet (**impératif**) :

Signature (**impératif**) :

Service d'Interventions Techniques Constructeur ATLANTIC

☒ B.P. 71 - 13 boulevard Monge 69882 MEYZIEU Cedex

☎ : 04 72 10 27 79 - 📠 : 04 72 45 21 95 - @ : interventions-constructeur@groupe-atlantic.com

Siège social. SIC - Rue des Fondateurs - B P 64 59660 MERVILLE

RCS DUNKERQUE - SIRET 44055588600025 - APE 2521z - SAS au capital de 16 280 592 €

Demande de mise en service



Pour nous contacter : ☎ 04 72 10 27 79, @interventions-constructeur@groupe-atlantic.com, 📠 04 72 45 21 95

DATE DE VALIDITÉ TARIFS : 01/02/2021 AU 31/12/2021

SOLUTIONS HYBRIDES

Toute annulation la veille de l'intervention sera facturée 150€ HT

COORDONNÉES DE L'INSTALLATEUR (Merci de laisser un numéro où vous joindre facilement, portable de préférence)

Société :	Personne à contacter :	Portable :
Adresse :	Code postal :	Ville :
Téléphone :	E-mail :	Fax :

COORDONNÉES DU DISTRIBUTEUR N° DE COMMANDE :

Société :	Ville :
Code postal :	E-mail :
Contact :	

COORDONNÉES DU CHANTIER

Maison neuve
 Maison de + de 2 ans

Nom :	Adresse :
Code postal :	Ville :
Téléphone :	E-mail :

FACTURATION DE LA MISE EN SERVICE

La facturation sera faite systématiquement au demandeur : celui qui commande la prestation est celui qui paie.

À qui facturer la mise en service ? Distributeur* Installateur

*Si facturation au distributeur, joindre impérativement le bon de commande avec la demande de mise en service

PRODUITS (Code modèle à renseigner impérativement)

Pour tous les produits avec une unité extérieure, nous préciser la **hauteur de l'unité extérieure en mètres**

PAC hybrid gaz ou fioul	Modèle :	Hauteur :	<input type="checkbox"/> 469 € HT
OPTION Forfait câblage PAC Hybrid : <input type="checkbox"/> 45€ HT	<input type="checkbox"/> Mise en service kit rafraîchissement (fourniture et pose non comprises)		
Hynea Hybrid Duo	Modèle :		<input type="checkbox"/> 469 € HT
OPTION Forfait câblage PAC Hybrid : <input type="checkbox"/> 45€ HT			
Hysaé Hybrid	Modèle :		<input type="checkbox"/> 416 € HT
OPTION Forfait câblage PAC Hybrid : <input type="checkbox"/> 45€ HT			

Nos prestations sont soumises au respect et à la bonne mise en œuvre des prérequis à la mise en service. Nos prestations s'entendent selon détails travaux compris et prérequis en annexes p. 33 à 34.

Si ces prérequis ne sont pas respectés, un forfait de 200€ HT sera facturé pour déplacement et installation non prête.

Mise en service souhaitée entre le et le

(Demande à retourner au moins 2 semaines avant la date d'intervention souhaitée)

Cachet (**impératif**) : Signature (**impératif**) :

Service d'Interventions Techniques Constructeur ATLANTIC

✉ B.P. 71 - 13 boulevard Monge 69882 MEYZIEU Cedex

☎ : 04 72 10 27 79 - 📠 : 04 72 45 21 95 - @ : interventions-constructeur@groupe-atlantic.com

Siège social. SIC - Rue des Fondateurs - B.P. 64 59660 MERVILLE

RCS DUNKERQUE - SIRET 44055588600025 - APE 2521z - SAS au capital de 16 280 592 €

Demande de mise en service



Pour nous contacter : ☎ 04 72 10 27 79, @interventions-constructeur@groupe-atlantic.com, 📠 04 72 45 21 95

DATE DE VALIDITÉ TARIFS : 01/02/2021 AU 31/12/2021

CHAUDIÈRE HYBRIDE GAZ/SOLAIRE

Toute annulation la veille de l'intervention sera facturée 150€ HT

COORDONNÉES DE L'INSTALLATEUR (Merci de laisser un numéro où vous joindre facilement, portable de préférence)

Société :
Adresse :
Téléphone :

Personne à contacter :
Code postal :
E-mail :

Portable :
Ville :
Fax :

COORDONNÉES DU DISTRIBUTEUR N° DE COMMANDE :

Société :
Code postal :
Contact :

Ville :
E-mail :

COORDONNÉES DU CHANTIER

Maison neuve
 Maison de + de 2 ans

Nom :
Code postal :
Téléphone :

Adresse :
Ville :
E-mail :

FACTURATION DE LA MISE EN SERVICE

La facturation sera faite systématiquement au demandeur : celui qui commande la prestation est celui qui paie.

À qui facturer la mise en service ? Distributeur* Installateur

*Si facturation au distributeur, joindre impérativement le bon de commande avec la demande de mise en service

PRODUITS (Code modèle à renseigner impérativement)

Perfisol installation déjà glycolée (sans remplissage)	Modèle : <input type="checkbox"/> Cheminée <input type="checkbox"/> Ventouse <input type="checkbox"/> Gaz naturel <input type="checkbox"/> Propane	<input type="checkbox"/> 326 € HT
Perfisol installation à glycoler (avec remplissage)	Modèle : <input type="checkbox"/> Cheminée <input type="checkbox"/> Ventouse <input type="checkbox"/> Gaz naturel <input type="checkbox"/> Propane	<input type="checkbox"/> 433 € HT

Nos prestations sont soumises au respect et à la bonne mise en œuvre des prérequis à la mise en service. Nos prestations s'entendent selon détails travaux compris et prérequis en annexes p. 33 à 34.

Si ces prérequis ne sont pas respectés, un forfait de 200€ HT sera facturé pour déplacement et installation non prête.

Mise en service souhaitée entre le et le

(Demande à retourner au moins 2 semaines avant la date d'intervention souhaitée)

Cachet (impératif) :

Signature (impératif) :

Service d'Interventions Techniques Constructeur ATLANTIC

📧 B.P. 71 - 13 boulevard Monge 69882 MEYZIEU Cedex

☎ : 04 72 10 27 79 - 📠 : 04 72 45 21 95 - @ : interventions-constructeur@groupe-atlantic.com

Siège social ACTA Commerce (Atlantic Climatisation et Traitement d'Air Commerce) 13 boulevard Monge 69882 MEYZIEU Cedex

SAS au capital de 100 000 € - RCS Lyon 880 065 537

Demande de mise en service



Pour nous contacter : ☎ 04 72 10 27 79, @interventions-constructeur@groupe-atlantic.com, 📠 04 72 45 21 95

DATE DE VALIDITÉ TARIFS : 01/02/2021 AU 31/12/2021

POMPE À CHALEUR AIR/AIR

Toute annulation la veille de l'intervention sera facturée 150€ HT

COORDONNÉES DE L'INSTALLATEUR (Merci de laisser un numéro où vous joindre facilement, portable de préférence)

Société :
Adresse :
Téléphone :

Personne à contacter :
Code postal :
E-mail :

Portable:
Ville :
Fax :

COORDONNÉES DU DISTRIBUTEUR N° DE COMMANDE :

Société :
Code postal :
Contact :

Ville :
E-mail :

COORDONNÉES DU CHANTIER

- Maison neuve
 Maison de + de 2 ans

Nom :
Code postal :
Téléphone :

Adresse :
Ville :
E-mail :

FACTURATION DE LA MISE EN SERVICE

La facturation sera faite systématiquement au demandeur : celui qui commande la prestation est celui qui paie.

À qui facturer la mise en service ?

Distributeur*

Installateur

*Si facturation au distributeur, joindre impérativement le bon de commande avec la demande de mise en service

PRODUITS (Code modèle à renseigner impérativement)

Pour tous les produits avec une unité extérieure, nous préciser la hauteur de l'unité extérieure en mètres

Forfait pour 1 unité extérieure et la 1 ^e unité intérieure	Unités intérieures supplémentaires			Nombre de splits	TOTAL	
	Nombre d'unités intérieures supplémentaires	Tarif par unité intérieure supplémentaire	TOTAL			
Mono-split	Modèle : Hauteur :	342 € HT	-	-	342 € HT	
Bi-split	Modèle : Hauteur :	342 € HT +	1 x	90 € HT	432 € HT	
Tri-split	Modèle : Hauteur :	342 € HT +	2 x	90 € HT	522 € HT	
Autre configuration split	Modèle : Hauteur :	342 € HT +	x	90 € HT		
		Forfait pour mise en service pour 1 gainable	TOTAL	Nombre de gainables	TOTAL	
Gainable	Modèle :	342 € HT	342 € HT			
		Forfait pour 1 unité extérieure + 1 gainable + 1 Zone Control 2.0	TOTAL	Nombre de Shogun	TOTAL	
Solution Shogun (1 unité extérieure + 1 gainable + 1 Shogun)	Modèle unité extérieure : Hauteur :	501 € HT	501 € HT			

OPTION Forfait câblage PAC air/eau : 45€ HT

Nos prestations sont soumises au respect et à la bonne mise en œuvre des prérequis à la mise en service. Nos prestations s'entendent selon détails travaux compris et prérequis en annexes p. 33 à 34.

Si ces prérequis ne sont pas respectés, un forfait de 200€ HT sera facturé pour déplacement et installation non prête.

Mise en service souhaitée entre le **et le**

(Demande à retourner au moins 2 semaines avant la date d'intervention souhaitée)

Cachet (**impératif**) :

Signature (**impératif**) :

Service d'Interventions Techniques Constructeur ATLANTIC

📠 B.P. 71 - 13 boulevard Monge 69882 MEYZIEU Cedex

☎ : 04 72 10 27 79 - 📠 : 04 72 45 21 95 - @ : interventions-constructeur@groupe-atlantic.com

Siège social ACTA Commerce (Atlantic Climatisation et Traitement d'Air Commerce) 13 boulevard Monge 69882 MEYZIEU Cedex

SAS au capital de 100 000 € - RCS Lyon 880 065 537

Demande de mise en service



Pour nous contacter : ☎ 04 72 10 27 79, @interventions-constructeur@groupe-atlantic.com, 📠 04 72 45 21 95

DATE DE VALIDITÉ TARIFS : 01/02/2021 AU 31/12/2021

CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE

Toute annulation la veille de l'intervention sera facturée 150€ HT

COORDONNÉES DE L'INSTALLATEUR (Merci de laisser un numéro où vous joindre facilement, portable de préférence)

Société : Personne à contacter : Portable :
Adresse : Code postal : Ville :
Téléphone : E-mail : Fax :

COORDONNÉES DU DISTRIBUTEUR N° DE COMMANDE :

Société :
Code postal : Ville :
Contact : E-mail :

COORDONNÉES DU CHANTIER

Maison neuve
 Maison de + de 2 ans

Nom : Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : E-mail :

FACTURATION DE LA MISE EN SERVICE

La facturation sera faite systématiquement au demandeur : celui qui commande la prestation est celui qui paie.

À qui facturer la mise en service ? Distributeur* Installateur

*Si facturation au distributeur, joindre impérativement le bon de commande avec la demande de mise en service

PRODUITS (Code modèle à renseigner impérativement)

Pour tous les produits avec une unité extérieure, nous préciser la hauteur de l'unité extérieure en mètres

Chauffe-eau thermodynamique split	Modèle :	Hauteur :	<input type="checkbox"/> 268 € HT
Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait	Modèle :		<input type="checkbox"/> 234 € HT

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À RENSEIGNER

Code article du ballon : Code article de l'unité extérieure :
N° de série : N° de série :

Nos prestations sont soumises au respect et à la bonne mise en œuvre des prérequis à la mise en service. Nos prestations s'entendent selon détails travaux compris et prérequis en annexes p. 33 à 34.

Si ces prérequis ne sont pas respectés, un forfait de 200€ HT sera facturé pour déplacement et installation non prête.

Mise en service souhaitée entre le et le

(Demande à retourner au moins 2 semaines avant la date d'intervention souhaitée)

Cachet (impératif) : Signature (impératif) :

Service d'Interventions Techniques Constructeur ATLANTIC

✉ B.P. 71 - 13 boulevard Monge 69882 MEYZIEU Cedex

☎ : 04 72 10 27 79 - 📠 : 04 72 45 21 95 - @ : interventions-constructeur@groupe-atlantic.com

Siège social et services administratifs : 44 Bld des Etats-Unis - B.P 65 - 85002 LA ROCHE sur YON Cedex

RCS La Roche-Sur-Yon 562 053 173 - SIRET 562 053 173 00422 - APE 4643Z Directoire et Conseil de surveillance au capital de 13 502 000 €

Demande de mise en service



Pour nous contacter : ☎ 04 72 10 27 79, @interventions-constructeur@groupe-atlantic.com, 📠 04 72 45 21 95

DATE DE VALIDITÉ TARIFS : 01/02/2021 AU 31/12/2021

CHAUFFE-EAU SOLAIRE

Toute annulation la veille de l'intervention sera facturée 150€ HT

COORDONNÉES DE L'INSTALLATEUR (Merci de laisser un numéro où vous joindre facilement, portable de préférence)

Société : Personne à contacter : Portable:
Adresse : Code postal : Ville :
Téléphone : E-mail : Fax :

COORDONNÉES DU DISTRIBUTEUR N° DE COMMANDE :

Société : Ville :
Code postal : E-mail :
Contact :

COORDONNÉES DU CHANTIER

Maison neuve
 Maison de + de 2 ans

Nom : Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : E-mail :

FACTURATION DE LA MISE EN SERVICE

La facturation sera faite systématiquement au demandeur : celui qui commande la prestation est celui qui paie.

À qui facturer la mise en service ? Distributeur* Installateur

*Si facturation au distributeur, joindre impérativement le bon de commande avec la demande de mise en service

PRODUITS (Code modèle à renseigner impérativement)

Chauffe-eau solaire installation déjà glycolée (sans remplissage)	Modèle du ballon :	☐ 272 € HT
	Code article du ballon :	
	N° de série :	

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À RENSEIGNER

Type d'appoint : Electrique
Nombre de capteurs : 1 2 3
Type de pose : Intégré Sur toiture Sur châssis
Type de toit (précisez si autre) : Tuile Ardoise Tôle ondulée Autre

Nos prestations sont soumises au respect et à la bonne mise en œuvre des prérequis à la mise en service. Nos prestations s'entendent selon détails travaux compris et prérequis en annexes p. 33 à 34.

Si ces prérequis ne sont pas respectés, un forfait de 200€ HT sera facturé pour déplacement et installation non prête.

Mise en service souhaitée entre le et le

(Demande à retourner au moins 2 semaines avant la date d'intervention souhaitée)

Cachet (impératif) : Signature (impératif) :

Service d'Interventions Techniques Constructeur ATLANTIC

☒ B.P. 71 - 13 boulevard Monge 69882 MEYZIEU Cedex

☎ : 04 72 10 27 79 - 📠 : 04 72 45 21 95 - @ : interventions-constructeur@groupe-atlantic.com

Siège social et services administratifs : 44 Bld des Etats-Unis - B.P 65 - 85002 LA ROCHE sur YON Cedex

RCS La Roche-Sur-Yon 562 053 173 - SIRET 562 053 173 00422 - APE 4643Z Directoire et Conseil de surveillance au capital de 13 502 000 €

Demande de Pack Pro 2 ans

Pour nous contacter : ☎ 04 72 10 27 79, ✉ @interventions-constructeur@groupe-atlantic.com, 📞 04 72 45 21 95

DATE DE VALIDITÉ TARIFS : 01/02/2021 AU 31/12/2021



COORDONNÉES DE L'INSTALLATEUR (Merci de laisser un numéro où vous joindre facilement, portable de préférence)

Société : Personne à contacter : Portable :
Adresse : Code postal : Ville :
Téléphone : E-mail : Fax :

COORDONNÉES DU DISTRIBUTEUR N° DE COMMANDE :

Société : Ville :
Code postal : E-mail :
Contact :

COORDONNÉES DU CHANTIER

Maison neuve
 Maison de + de 2 ans

Nom : Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : E-mail :

FACTURATION Installateur

La facturation sera faite systématiquement au demandeur : celui qui commande la prestation est celui qui paie.

PRODUITS Pour tous les produits avec une unité extérieure, nous préciser la hauteur de l'unité extérieure en mètres

PAC air/eau ou PAC eau/eau	Modèle :	Hauteur :	<input type="checkbox"/> 615 € HT
PAC hybrid gaz ou fioul Hynéa Hybrid Duo	Modèle :	Hauteur :	<input type="checkbox"/> 724 € HT
Hysaé Hybrid	Modèle :		<input type="checkbox"/> 630 € HT
Perfisol installation déjà glycolée (sans remplissage)	Modèle : <input type="checkbox"/> Cheminée <input type="checkbox"/> Ventouse <input type="checkbox"/> Gaz naturel <input type="checkbox"/> Propane		<input type="checkbox"/> 619 € HT installation déjà glycolée (sans remplissage) <input type="checkbox"/> 524 € HT installation à glycoler (avec remplissage)
Chauffe-eau thermodynamique split	Modèle : Code article unité extérieure : N° de série :	Hauteur :	<input type="checkbox"/> 421 € HT
Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait	Modèle : Code article unité extérieure : N° de série :		<input type="checkbox"/> 400 € HT
Chauffe-eau solaire	Modèle du ballon : N° de série : Nombre de capteur(s) : <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 Pose : <input type="checkbox"/> intégré <input type="checkbox"/> toiture <input type="checkbox"/> châssis Toiture : <input type="checkbox"/> tuiles <input type="checkbox"/> ardoises <input type="checkbox"/> tôle ondulée <input type="checkbox"/> autre	Code article du ballon : Type d'appoint : <input type="checkbox"/> électrique	<input type="checkbox"/> 429 € HT installation déjà glycolée (sans remplissage)
Chaudière murale gaz	Modèle :		<input type="checkbox"/> 272 € HT
PAC air/air mono-split	Modèle :	Hauteur :	<input type="checkbox"/> 496 € HT
PAC air/air bi-split	Modèle :	Hauteur :	<input type="checkbox"/> 602 € HT
PAC air/air tri-split	Modèle :	Hauteur :	<input type="checkbox"/> 708 € HT
PAC air/air Solution Shogun (gainable + Shogun)	Modèle :	Hauteur :	<input type="checkbox"/> 683 € HT

OPTION Forfait câblage : 45€ HT PAC air/air PAC air/eau PAC eau/eau PAC hybrid Chaudière murale gaz
 Mise en service kit rafraîchissement (fourniture et pose non comprises)

Nos prestations sont soumises au respect et à la bonne mise en œuvre des prérequis à la mise en service. Nos prestations s'entendent selon détails travaux compris et prérequis en annexes p. 33 à 34.

Si ces prérequis ne sont pas respectés, un forfait de 200€ HT sera facturé pour déplacement et installation non prête.

Mise en service souhaitée entre le et le

(Demande à retourner au moins 2 semaines avant la date d'intervention souhaitée)

Cachet (impératif) : Signature (impératif) :

Service d'Interventions Techniques Constructeur ATLANTIC

✉ B.P. 71 - 13 boulevard Monge 69882 MEYZIEU Cedex

☎ : 04 72 10 27 79 - 📞 : 04 72 45 21 95 - ✉ : interventions-constructeur@groupe-atlantic.com

Siège social CESC Compagnie Européenne de Service Commercial 13 boulevard Monge - 69882 MEYZIEU

SNC au capital de 3 968 080 € - RCS LYON - Siren 479 739 260

Travaux compris dans nos prestations

MISE EN SERVICE

Pompe à chaleur air/eau eau/eau	Contrôle du respect des préconisations d'installation du constructeur • Raccordement du circuit frigorifique • Contrôle de l'étanchéité à l'azote • Tirage au vide des liaisons frigorifiques et du chauffe-eau • Contrôle du raccordement électrique et des tensions • Ouverture des vannes et mise en route • Tests d'étanchéité • Réglage des paramètres • Envoi par mail d'un rapport de mise en service • Délivrance du certificat d'étanchéité du circuit frigorifique • Appairage des sondes si nécessaire
Chauffe-eau solaire	Contrôle du respect des préconisations d'installation du constructeur • Remplissage de l'installation (selon formule choisie) et dégazage ou contrôle du taux de glycol • Contrôle de l'étanchéité • Contrôle du câblage et des tensions • Mise en route • Contrôle des débits et des sécurités • Paramétrage de la régulation • Envoi par mail d'un rapport de mise en service
Chauffe-eau thermodynamique	Contrôle du respect des préconisations d'installation du constructeur • Contrôle du câblage et des tensions • Mise en route • Réglage des paramètres • Envoi par mail d'un rapport de mise en service - Pour le chauffe-eau thermodynamique split : Raccordement frigorifique • Contrôle d'étanchéité à l'azote • Tirage au vide des liaisons frigorifiques • Ouverture des vannes frigorifiques et appoint de gaz si nécessaire - Pour le chauffe-eau thermodynamique sur air extrait : Réglage des pressions d'air • Vérification des sondes et de l'écoulement des condensats
Pompe à chaleur air/air	Contrôle du respect des préconisations d'installation du constructeur • Raccordement du circuit frigorifique • Contrôle de l'étanchéité à l'azote • Tirage au vide des liaisons • Vérification des dispositifs d'écoulement des condensats • Vérification des raccordements électriques • Mise en route • Paramétrage • Envoi par mail d'un rapport de mise en service
Chaudière hybride gaz / PAC	Contrôle du respect des préconisations d'installation du constructeur • Raccordement du circuit frigorifique • Contrôle de l'étanchéité à l'azote • Tirage au vide du circuit frigorifique • Contrôle du raccordement électrique et des tensions • Ouverture des vannes et mise en route • Tests d'étanchéité • Réglage du brûleur • Appairage des sondes si nécessaire • Envoi par mail d'un rapport de mise en service • Envoi d'un certificat d'étanchéité du circuit frigorifique
Chaudière hybride gaz / solaire	Contrôle du respect des préconisations d'installation du constructeur • Remplissage de l'installation (selon formule choisie) et dégazage ou contrôle du taux de glycol • Contrôle de l'étanchéité • Contrôle du câblage et des tensions • Mise en route • Réglage du brûleur • Contrôle des débits et des sécurités • Paramétrage de la régulation • Explications du fonctionnement et des réglages de l'installation • Envoi par mail d'un rapport de mise en service
Kit rafraîchissement	Paramétrage du kit rafraîchissement • Essais de fonctionnement
Forfait câblage	Câblage de l'alimentation de puissance et de l'interconnexion

PRISE EN MAIN

Paramétrages • Explications avec l'utilisateur final (en même temps que la mise en service ou ultérieurement par téléphone ou assistance vidéo)

LA 1^{ÈRE} ANNÉE

Dépannages (pièces, main d'oeuvre et déplacements)

LA 2^{ÈME} ANNÉE

1 visite d'entretien et les dépannages (pièces, main d'oeuvre et déplacements)

Service d'Interventions Techniques Constructeur ATLANTIC

✉ B.P. 71 - 13 boulevard Monge 69882 MEYZIEU Cedex

☎ : 04 72 10 27 79 - 📠 : 04 72 45 21 95 - @ : interventions-constructeur@groupe-atlantic.com

Pré-requis

(SI CES PRÉ-REQUIS NE SONT PAS RESPECTÉS, UN FORFAIT INSTALLATION NON PRÊTE DE 200€ HT SERA FACTURÉ)

PRÉ-REQUIS COMMUNS À TOUS LES PRODUITS

- Présence de l'installateur indispensable
- L'installation doit être conforme aux données du constructeur

PRÉ-REQUIS POMPE À CHALEUR AIR/EAU

- Rendre l'accès aux unités possible
- La PAC doit être installée à moins de 1 mètre du sol (à défaut, présence d'un échafaudage conforme obligatoire)
- Les liaisons doivent être bouchées ou brasées afin d'assurer une étanchéité à l'air et à l'humidité, à proximité des raccords
- Les liaisons doivent être installées sans cassure ni pliure
- Le diamètre et la longueur des liaisons frigos doivent être conformes aux données du constructeur
- Les raccordements électriques doivent être effectués (sauf si option forfait câblage cochée) et conformes aux données du constructeur
- Raccordements hydrauliques chauffage, capteurs et ECS effectués
- Mise en eau (glycolée si nécessaire) de l'installation, mise en pression, purge effectuée
- Réalisation du système d'évacuation des eaux
- Pour les constructions neuves, le compteur électrique doit être le compteur définitif
- Application des normes EN378 et IEC 60335-2-40 relatives au fluide frigorigène R32 : vérification de la surface minimale de la pièce et de la présence d'une ventilation adaptée conforme aux normes

PRÉ-REQUIS CHAUDIÈRE HYBRIDE GAZ / SOLAIRE

- Dans le cas d'une mise en service avec remplissage, glycol sur site à fournir
- Faciliter l'accès à la chaudière et au compteur gaz
- Raccordements électriques effectués et conformes aux données constructeur
- Raccordements hydrauliques chauffage et ECS effectués, ballon mis en eau
- Mise en eau glycolée de l'installation capteur, mise sous pression, contrôle étanchéité et purge effectuée dans le cas d'une mise en service sans remplissage
- Système d'évacuation des eaux et des gaz de combustion effectué
- Dans le cas de capteurs solaires intégrés : l'installation d'une sous toiture étanche est nécessaire (en absence de celle-ci, la responsabilité du fabricant ne pourra être retenue en cas de dégât des eaux)

PRÉ-REQUIS CHAUFFE-EAU SOLAIRE

- Le ballon doit être mis en eau
- L'appareil doit être raccordé électriquement (mais non alimenté)
- Le ballon et ses parties électriques doivent être accessibles
- Le remplissage du circuit solaire doit être effectué
- Dans le cas de capteurs solaires intégrés à la toiture, un film sous toiture étanche est obligatoire (papier bitumé ou tout autre matériau approprié). Dans le cas de fuites entraînant un dégât des eaux, en l'absence de sous toiture étanche, la responsabilité du fabricant ne pourra être retenue.

PRÉ-REQUIS CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE

- Le ballon doit être mis en eau
- Le ballon doit être raccordé électriquement et pouvoir fonctionner seul avant mise en service de la pompe à chaleur en débranchant la sonde de l'unité extérieure. Elle doit être posée et fixée.
- L'unité extérieure doit être positionnée à moins d'un mètre de hauteur (à défaut, présence d'un échafaudage conforme obligatoire)
- L'unité extérieure doit être raccordée électriquement (mais non alimentée)
- Les liaisons frigorifiques doivent être posées, isolées et pincées (ou bouchées) et laissées en attente des raccordements au chauffe-eau et à l'unité extérieure

PRÉ-REQUIS CHAUDIÈRE

- Faciliter l'accès à la chaudière et au compteur gaz
- Raccordement électrique effectué
- Raccordements hydrauliques chauffage et ECS effectués
- Mise en eau (glycolée si nécessaire) de l'installation, mise en pression, purge effectuée
- Système d'évacuation des eaux et des gaz de combustion effectué
- Copie du certificat « Qualigaz » à fournir lors de l'intervention

Pré-requis

(SI CES PRÉ-REQUIS NE SONT PAS RESPECTÉS, UN FORFAIT INSTALLATION NON PRÊTE DE 200€ HT SERA FACTURÉ)

PRÉ-REQUIS FORFAIT CÂBLAGE

- L'installation doit être conforme aux données du constructeur et l'ensemble des câbles doit être repéré
- Le câble de puissance doit être tiré du tableau électrique au groupe extérieur de la PAC
- Le câble de puissance pour l'eau chaude sanitaire doit être tiré du tableau électrique à l'unité intérieure de la PAC
- Les câbles de puissance devront être raccordés au tableau électrique, hors tension, disjoncteurs baissés et protégés à leurs extrémités
- L'interconnexion doit être passée du groupe extérieur à l'unité intérieure
- La sonde extérieure et le thermostat doivent être fixés et raccordés
- Une longueur suffisante devra être laissée afin de procéder au câblage. (Prévoir entre 50 et 80 cm de câble en plus de chaque côté)

PRÉ-REQUIS POMPE À CHALEUR AIR/AIR

- L'installation doit être conforme aux données du constructeur
- Les unités intérieures et extérieures doivent être positionnées et fixées à leur emplacement définitif
- Rendre l'accès aux unités possible
- L'UE doit être installée à moins de 1m du sol (à défaut, présence d'un échafaudage obligatoire)
- Les dénivelés entre l'unité extérieure et les unités intérieures doivent être conformes aux préconisations du constructeur
- L'écoulement des condensats doit être raccordé
- Les tubes frigo doivent être installés sans cassure ni pliure, bouchonnés et repérés si plusieurs appareils
- Le diamètre et la longueur des liaisons frigo doivent être conformes aux données du constructeur
- L'alimentation électrique doit être disponible le jour de l'intervention
- Les raccordements électriques doivent être en place et conformes aux données du constructeur
- Application des normes EN378 et IEC 60335-2-40 relatives au fluide frigorigène R32 : vérification de la surface minimale de la pièce et de la présence d'une ventilation adaptée conforme aux normes

PRÉ-REQUIS SPÉCIFIQUES GAINABLE / SHOGUN

- Installer l'unité intérieure dans la partie centrale des combles pour pouvoir accéder à tous les éléments et équilibrer la longueur des gaines
- Placer une zone de plancher au niveau de la platine électrique et du raccordement frigo de l'unité intérieure
- Prévoir une trappe ainsi qu'un chemin d'accès sécurisé jusqu'à l'unité intérieure
- S'assurer de l'aération des combles avant l'intervention en période estivale pour éviter une température excessive
- Prévoir des points d'ancrages pour que le technicien puisse s'accrocher avec ses EPI

PRÉ-REQUIS KIT RAFRAICHISSEMENT

- Pas de circuit radiateurs en mode rafraîchissement
- Présence de vannes dans toutes les pièces humides interdisant le passage de l'eau dans la boucle de plancher
- Si nécessaire, s'assurer que le temps de séchage de la dalle a été respecté
- S'assurer de la compatibilité des revêtements au sol avec le mode rafraîchissement. S'assurer du respect de la réglementation thermique
- Dans le cas de ventilo-convecteurs : calorifugeage des tuyauteries et présence d'évacuations fonctionnelles pour les condensats
- Le kit rafraîchissement doit être installé

Récapitulatif de nos prestations de services

CODE	PRODUIT	PRIX NET HT
72104	Mise en service PAC split aérothermie	403€
72105	Mise en service PAC split géothermie	469€
880996	Mise en service Hynéa	469€
881014	Mise en service Hysaé	416€
881952	Mise en service PAC hybride gaz	469€
72999	Mise en service PAC hybride fioul	469€
880815	Mise en service Perfisol déjà glycolé	326€
880814	Mise en service Perfisol à glycoler	433€
880159	Mise en service chaudière sol gaz Effinox	123€
880588	Mise en service split UE (unité extérieure) + 1ère UI (unité intérieure)	342€
880589	Mise en service UI (unité intérieure) supplémentaire	90€
880805	Mise en service solution Shogun	501€
880590	Mise en service gainable	342€
880877	Mise en service CETHI split	268€
880587	Mise en service CETHI air extrait	234€
73064	Mise en service chauffe-eau solaire installation déjà glycolée (sans remplissage)	272€
881104	Pré visite Aquacosy AV	303€
880240	Assistance mise en service Aquacosy AV 10 maisons	234€
880564	Mise en service Aquacosy AV	234€
881105	Pré visite double-flux	226€
880863	Mise en service double-flux pavillonnaire	267€

Ouverture de compte

DOCUMENT À RETOURNER ACCOMPAGNÉ D'UN RIB ET D'UNE ENTÊTE DE LETTRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Etes-vous membre d'un groupement ?

Oui, préciser le nom : _____ Non

Etes-vous déjà client dans le groupe ?

Oui, préciser le nom de votre société : _____ Non

IDENTITÉ DU CLIENT

SIREN : _____ SIRET : _____ APE : _____

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code postal : Ville : _____

Téléphone : Fax :

E-mail : _____

La facturation est à établir à la même adresse :

Oui Non, préciser : _____

E-mail de facturation : _____

MODE DE RÉGLEMENT

Traite sur relevé fin de mois le 15 ⁽¹⁾ : joindre un RIB (**impératif**)

Sous réserve d'acceptation par nos services.

⁽¹⁾ Un détail des factures du mois vous sera adressé par notre société vous informant du montant qui vous sera prélevé le 15 du mois suivant

Pour tous renseignements,
vous pouvez contacter notre Service
d'Interventions Techniques Constructeur ATLANTIC

Tél : 04 72 10 27 79 Fax : 04 72 45 21 95
interventions-constructeur@groupe-atlantic.com

Partie réservée au Service Client

N° de compte client :

Date :

Comment bénéficier de ces services ?



Possibilité de recevoir les formulaires de demandes de mises en services en version informatisée et saisissable.

Demandez-nous !

04 72 10 27 79

interventions-constructeur@groupe-atlantic.com

POUR UNE MISE EN SERVICE OU UN PACK PRO 2 ANS

- 1 Envoyez par mail à **interventions-constructeur@groupe-atlantic.com** :
 - la demande complétée de mise en service
 - la demande d'ouverture de compte (p.21)
- 2 Notre service de planification vous contacte afin de convenir d'un rendez-vous
- 3 Le technicien d'intervention réalise la mise en service. À cette occasion, il présente, avec votre accord, les différents contrats d'entretien à votre client

POUR UN CONTRAT D'ENTRETIEN

- 1 À l'occasion de la mise en service ou d'un entretien, le technicien présente nos différentes formules de contrats d'entretien à votre client
- 2 Le client final envoie le contrat signé par courrier à l'adresse :
**Service d'Interventions Techniques Constructeur
ATLANTIC
CESC (Compagnie Européenne de Service Commercial)
13 boulevard Monge - ZI - BP 71
69882 Meyzieu Cedex**

Rappel garanties produits

MISE EN SERVICE PAR SITC OU SAV AGRÉÉ

Vous avez opté pour une mise en service réalisée par le SITC ou un SAV agréé ? Vous bénéficiez d'une garantie additionnelle d'une année : 3 ans pièces et 1 an main d'oeuvre et déplacements



Tous nos produits bénéficient d'une durée de garantie de 2 ans.
Certaines pièces principales ont une garantie étendue à 5 ans
(sous réserve d'un entretien périodique)

PRODUIT	GARANTIE		
	2 ANS PIÈCES	5 ANS PIÈCES	1 AN EN OPTION
	GARANTIE PRODUIT	PIÈCES PRINCIPALES	MISE EN SERVICE RÉALISÉE PAR SITC OU SAV AGRÉÉ : 3 ans pièces et 1 an main d'oeuvre et déplacements
Pompe à chaleur	✓	<ul style="list-style-type: none"> Échangeur Corps de chauffe Ballon ECS 	✓
Chaudière hybride gaz PAC	✓	<ul style="list-style-type: none"> Échangeur Corps de chauffe Ballon ECS 	✓
Chaudière murale	✓	<ul style="list-style-type: none"> Ballon Corps de chauffe 	✓
Chaudière hybride gaz solaire	✓	<ul style="list-style-type: none"> Corps de chauffe Ballon Capteurs 	✓
Chauffe-eau solaire	✓	<ul style="list-style-type: none"> Cuve Capteurs 	
Chauffe-eau thermodynamique split et air extrait	✓	<ul style="list-style-type: none"> Cuve Pièces électriques 	✓
Pompe à chaleur air/air	✓	<ul style="list-style-type: none"> Compresseur 	✓
Chauffe-eau thermodynamique air extérieur	✓	<ul style="list-style-type: none"> Cuve Pièces 	✓



NOUVEAU site atlantic-pros.fr

Votre nouvelle plateforme de travail unique aux contenus 100% adaptés à votre métier !


PARCE QUE VOTRE MÉTIER EST UNIQUE, VOUS MÉRITEZ DU SUR-MESURE.

Facilitez votre quotidien et gagnez du temps avec notre nouveau site Atlantic.

Au printemps 2021, découvrez une nouvelle expérience !

www.atlantic-pros.fr

Des services sur-mesure basés en France

	HOME SOLUTIONS Solutions pour l'habitat individuel			BUILDING SYSTEMS Systèmes centralisés pour les marchés collectif et tertiaire		INDUSTRY Solutions pour le marché industriel
	Pompes à chaleur & chaudières*	Climatisation & ventilation	Radiateurs & eau chaude sanitaire	Solutions chaufferie	Climatisation & ventilation	Chaudières & solutions de chaufferie pour l'industrie
Avant-vente et chiffrage	03 51 42 70 42	04 72 10 27 70	02 85 33 70 85	01 41 98 30 00  devisionschaufferie@groupe-atlantic.com	04 72 10 27 70	01 85 32 00 23 contact.industry@groupe-atlantic.com
Commande & livraison de produits finis	03 28 48 10 10	voir catalogue produits	09 77 420 520	03 85 35 21 21	voir catalogue produits	03 85 35 21 21
Assistance technique, après-vente et garanties	03 51 42 70 42	04 72 10 27 50	02 85 33 70 85	03 51 42 70 03	04 72 10 27 50	01 85 32 00 30
Formations	04 72 10 27 69 www.atlantic-formations.fr					01 85 32 00 30
Espace SAV	www.atlantic.plateforme-services.com					